

### ÉDITO

*L'eupéanisation de nos outils normatifs et réglementaires est maintenant bien engagée. De ce fait, nous sommes à l'aube d'évolutions significatives dans nos pratiques usuelles. L'année 2006 sera une étape charnière avec entre autres :*

- ♦ *Le lancement de la démarche de marquage CE pour les sciages structuraux, les charpentes industrielles et le bois lamellé collé,*
- ♦ *La révision des DTU 31-1, 31-2, 31-3,*
- ♦ *Le début des calculs selon les eurocodes.*

*Ces évolutions vont permettre d'améliorer encore la fiabilité des systèmes constructifs à base de bois et constituent un outil indispensable au développement de la filière bois construction. Le CTBA est à votre disposition pour vous aider à franchir ces étapes-clé.*

**Serge LENEVE**

*Chargé de Profession Charpente Ossature*

*Tél. : 05 56 43 63 05 - Mél : [serge.leneve@ctba.fr](mailto:serge.leneve@ctba.fr)*

### Guide « des terrasses en bois »

Au cours du premier semestre, le CTBA a participé activement à la conception d'un guide de conception des terrasses en bois. Cette action, initiée et orchestrée par Le Commerce du Bois a permis d'aboutir à la diffusion des premières règles techniques dans ce domaine.

Le champ d'application visé dans un premier temps correspond au secteur de l'habitat privatif. Ce guide constitue potentiellement un premier pas vers un futur DTU.

De nombreux partenaires ont participé à ce travail : fournisseurs de bois, négociants, poseurs CTBA, CIRAD FORET.

L'ouvrage comprend les grandes segmentations suivantes :

- ♦ Domaine d'application,
- ♦ Aspects réglementaires et normatifs,
- ♦ Matériaux et composants (essences métropolitaines et tropicales, quincaillerie, assises),
- ♦ Conception et mise en œuvre (configurations de platelages lambrourdes et solives précalculées,
- ♦ Maîtrise de l'humidité, règles de fixations, coupes techniques de principes des différentes conceptions admises),
- ♦ Equipements de la terrasse (escaliers, garde-corps),
- ♦ Entretien (nettoyage, finition).

Les objectifs fixés pour ce travail sont :

- ♦ Comblé un vide de « cadrage technique » pour ce type de produits,
- ♦ Viser le secteur de l'habitat privatif,
- ♦ Effectuer des choix qualitatifs à minima (matériaux et conceptions) afin de consolider le développement de ce marché de façon pérenne,
- ♦ Elaborer un outil pratique comportant des règles de conceptions simples et une formalisation la plus visuelle possible.

Le guide est en vente sur [www.ctba.fr](http://www.ctba.fr) et sera présenté à BATIMAT.

**Contact CTBA :**

Serge Le Nevé - Tél. : 05 56 43 63 05



## Association ACERBOIS

Dans le cadre de sa nouvelle organisation, l'association ACERBOIS propose maintenant aux industriels de la construction bois trois marques de qualité :

- ♦ **Acerbois Glulam** pour le Bois Lamellé Collé
- ♦ **Acerbois BMR** pour les Bois Massifs Reconstitués
- ♦ **Acerbois CST** pour les kits de Charpentes et Structures Tailées.

En complément des caractéristiques certifiées, les titulaires de ces marques peuvent faire appa-

raître la mention FC lorsque les approvisionnements proviennent de bois certifiés PEFC, FSC ou CSA.

Cette mention est reprise dans la notice d'informations du Groupe Permanent d'Etude des Marchés Publics "Développement Durable, Environnement" datée du 31 mars 2005 qui détaille les outils permettant de promouvoir la gestion durable des forêts dans les marchés publics (complément de l'arrêté paru au J.O. du 8 avril 2005).

### Contact CTBA :

Patrick Molinié - Tél. : 05 56 43 63 91  
Mél : patrick.molinie@ctba.fr

## Plan Europe Partie Eurocode

Afin de favoriser l'appropriation des nouvelles normes européennes dans le domaine de la construction, le ministère du logement a confié au CSTB le pilotage technique d'une action transversale multifilières de conceptions ou de réactualisation d'outils, financée à hauteur de 9 millions d'euros.

Cette action va s'étaler sur au moins trois ans et se décline selon trois axes :

- ♦ Action INEA : réactualisation des DTU,
- ♦ Traduction de DTU en guides visuels,
- ♦ Volet Eurocodes : élaboration d'outils de calculs (méthodes simplifiées ou guides applicatifs).

Dans ce cadre, les professionnels de la filière bois se sont regroupés sous un pilotage du CTBA, pour effectuer une sélection de sujets primordiaux à traiter. Ainsi les thématiques suivantes ont été propo-

sées et acceptées par le comité de pilotage du Plan Europe :

- ♦ Règles simplifiées pour la prise en compte du vent sur les « structures légères »,
- ♦ Remplacement des solutions génériques en résistance au feu (mise en conformité avec l'Eurocode feu EC5 partie 1-2) pour les solutions constructives de types écrans dans le domaine ossature bois contenu dans le DTU Bois Feu 88,
- ♦ Règles simplifiées de justification des constructions à ossature bois au séisme (prise en compte des principes de l'Eurocode 8),
- ♦ Outil de calcul vibratoire,
- ♦ Règles simplifiées multicritères pour les assemblages de types tiges.

La totalité de l'action représente 200 jours ingénieurs et s'effectuera sur les deux prochaines années.

### Contact CTBA :

Serge Le Nevé - Tél. : 05 56 43 63 05  
Mél : serge.leneve@ctba.fr

## Agenda

**La prochaine Commission professionnelle gros œuvre** aura lieu le 9 décembre matin au CTBA Paris.

**Le 7e salon Maison Bois** s'est tenu à Angers du 30 septembre au 3 octobre derniers. Les 230 exposants nationaux et internationaux ont attiré plus de 52000 visiteurs, dont 55 % venaient avec un projet de construction.

Ce salon était organisé sous l'égide de la CAPEB et de la FFB en partenariat avec le CNDB et Atlanbois. Il a accueilli un espace filière bois où était représenté le CTBA aux côtés des instituts de recherche, des écoles et des organisations professionnelles.

Le CTBA a également participé aux "Etats généraux du bois dans la construction" le 29 septembre au Centre de Congrès d'Angers.

Plus d'informations sur le site : [www.salon-maison-bois.com](http://www.salon-maison-bois.com)

**La 2e conférence européenne du COST (\*) E31** concernant la valorisation des déchets de bois s'est tenue les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers au CTBA Bordeaux. La problématique s'inscrivait parfaitement dans les enjeux définis à Kyoto visant à la réduction des gaz à effet de serre. Cette conférence a été l'occasion de faire le point sur le marché des déchets de bois, les caractéristiques de ces produits et les actions stratégiques visant à augmenter les volumes des déchets recyclables ou valorisables dans le cadre d'une politique globale de gestion et de développement durable.

(\*) *European Cooperation in the field Of Scientific and Technical research*

### Contact CTBA :

Sandrine Bouyer - Tél. : 05 56 43 63 63  
Mél : sandrine.bouyer@ctba.fr

### Le CTBA sera présent à BATIMAT Hall 1 - G55 du 7 au 12 novembre

S'inscrivant dans le thème du développement durable, cette édition 2005 sera l'occasion pour le CTBA de communiquer sur le marquage CE et sur les actions visant à accompagner les maîtres d'oeuvre et les constructeurs dans la prescription, la mise en oeuvre et l'entretien du matériau bois.

## Brèves

Les trois derniers numéros des brèves CTBA (Charpente ossature, Panneaux, Parquets lambris, Menuiserie, Adjuvants, Durabilité et Préservation) sont disponibles sur notre site Internet : [www.ctba.fr/5\\_bois\\_construction/index.php?rub=breves](http://www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=breves)



CENTRE TECHNIQUE  
DU BOIS  
ET DE L'AMEUBLEMENT

Pôle Industries Bois Construction - allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80 - [www.ctba.fr](http://www.ctba.fr)